



# Sanitaires

Fiche technique

## Ultrazym

Nettoyant siphons et canalisations

Produit enzymatique pour l'entretien des canalisations.

Élimine les matières organiques responsable des mauvaises odeurs et du bouchage des canalisations.

Produit écologique sans danger pour les fosses septiques et stations d'épuration.

Puissant désodorisant. Convient à tout type de sanitaires et canalisations.

### Mode d'emploi

#### Entretien/prévention :

Verser le produit pur ou dilué à 5% dans de l'eau chaude (maxi 50°C) dans la canalisation.

Laisser agir une nuit entière.

#### Désodorisation :

Diluer le produit de 2 à 5% dans de l'eau.

Pulvériser sur la zone.

Renouveler éventuellement l'opération.

### Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5 L
- carton de 12 flacons de 1 L

### Données techniques

- Aspect : liquide liquoreux
- pH : 6 - 7
- Densité : 0,99 - 1,01

### Précautions

Éviter les projections oculaires.

Ne pas utiliser en association avec tout autre produit chimique.

### Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle (voir les sections 3 et 8).

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

### Respecte l'environnement (Eco'Reflex Nature)

Présente un profil environnemental très favorable.

Contient des composants respectueux de l'environnement.

Ne présente pas d'étiquetage environnemental.

### Respecte l'homme (Eco'Reflex Sécurité)

Risque chimique réduit pour l'utilisateur (Selon les critères Eco'Reflex établis à la date de publication de cette fiche technique).

Pas d'étiquetage allergène (pas de phrases H334, H317 et EUH 208).

Sans VLER.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

15-11-2018

Ind. 7 ■



**EYREIN**  
INDUSTRIE

ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN - 05 55 27 65 27 - Fax 05 55 27 66 08  
contact@eyrein-industrie.com - www.eyrein-industrie.com